

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Octobre 1958

L'an mil neuf cent cinquante huit à 16 heures, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de Royan en session ordinaire sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, d'après convocations faites le 25 Octobre 1958.

OBJET :

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Routin, Castelneau, Gausseil Barrot, Couzinet, Council, Guillaud, Brotreau, Barrière, Camblong, Domecq, Etcheber, Bourcille, Narteau, Rochedoux, Chamboulan, Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.
Représenté : M. Pouget par M. Brusset.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Council ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées (2 voix contre M. Papeau et M. Guichaoua).

Le terrain de camping s'est ouvert avec la saison. Malgré l'absence de publicité le montant des sommes recueillies s'élève à 617.323 frs.

Cependant, le terrain s'est révélé trop petit devant le mois d'août et l'on peut raisonnablement penser que cette exigüité sera encore plus manifeste l'an prochain.

Il est proposé au Conseil Municipal d'utiliser le reliquat de crédit réservé à la construction du camping, soit 475.172 frs à l'agrandissement du terrain.

Les terrains à entreprendre consisteraient principalement à niveler une bande de terrain se trouvant à l'Ouest de la voie d'accès à fermer le terrain qui se trouve au Nord Est et à établir dans la partie nord du camping un bloc comprenant W.C., lavoir et lavabo.

Le devis s'établit comme suit :

- déplacement de la clôture	40.000
- nivellement du sol	90.000
- installation du téléphone	20.000
- installation de 3 postes d'éclairage	100.000
- lavoir et W.C.	150.000
<hr/>	
soit un total approximatif de	400.000

APPROUVÉ

26 DEC 1958

Le Sous-Préfet,



Aggrandissement du
Terrain de Camping

58 123

Le terrain disponible s'en trouverait augmenté des 2/3 de la sur-
face actuelle.

Le Conseil Municipal approuve ce projet.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]